

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Umweltschutz
Schlagworte	Naturschutz
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Volksinitiative
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Berclaz, Philippe
Bernath, Magdalena
Flückiger, Bernadette
Freymond, Nicolas
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Berclaz, Philippe; Bernath, Magdalena; Flückiger, Bernadette; Freymond, Nicolas; Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Umweltschutz, Naturschutz, Volksinitiative, 2005 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Umweltschutz	1
Naturschutz	1
Gewässerschutz	1
Klimapolitik	2

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Naturschutz

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 29.10.2008
NICOLAS FREYMOND

En début d'année, la chancellerie fédérale a constaté l'aboutissement de **l'initiative populaire « contre la création effrénée d'implantations portant atteinte au paysage et à l'environnement »** déposée en décembre 2007 par la Fondation Helvetia Nostra. Selon le texte déposé, tout projet de nouvelle implantation portant atteinte au paysage et à l'environnement (complexes industriels, aéroports, centres commerciaux, parkings, centres sportifs et de loisirs, etc.) devra répondre « à un besoin urgent de la politique nationale de la santé, de la formation, de la protection de la nature et du paysage » et satisfaire aux critères du développement durable. Il appartiendra au législateur fédéral de déterminer les emplacements et la taille des implantations satisfaisant à ces critères dans des plans ayant force obligatoire pour les autorités cantonales et communales, ainsi que pour les particuliers sans possibilité de recours à la justice. À l'automne, **le Conseil fédéral a adopté son message et décidé de recommander le rejet de l'initiative sans contre-projet.** Admettant que le développement territorial du pays souffrait un certain nombre de carences justement pointées par l'initiative, il l'a cependant jugée extrêmement préjudiciable à l'économie nationale comme locale, puisqu'elle ne prend aucunement en compte les enjeux économiques ni locaux ou régionaux de telles implantations. Il a en outre critiqué son caractère centralisateur, dans la mesure où les cantons se verraient délester d'une portion considérable de leurs compétences en matière d'aménagement du territoire au profit du législateur fédéral. Enfin, il a relevé la disproportion des moyens prévus par rapport aux objectifs visés. Le collège gouvernemental a en effet jugé excessive la restriction de la liberté économique et du droit de recours contre les décisions des autorités voulue par les initiants. Il a estimé que la révision à venir de la loi sur l'aménagement du territoire devrait permettre de contenir la dispersion des constructions et de mieux concilier les exigences posées au territoire.¹

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 01.03.2019
DIANE PORCELLANA

L'initiative «pour l'avenir de notre nature et de notre paysage», dite **Initiative biodiversité**, a été lancée conjointement à l'initiative «contre le bétonnage de notre paysage» par Pro Natura, Patrimoine suisse, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, et Birdlife Suisse. Les 100'000 signatures devront être récoltées jusqu'en septembre 2020. Le comité souhaite renforcer la protection de la biodiversité, du paysage et du patrimoine bâti; la mise à disposition de surfaces et de fonds pour maintenir la biodiversité, notamment par le biais de la désignation d'objets à protéger au niveau national et cantonal. En cas d'acceptation, la Constitution fédérale serait complétée par l'article 78a, précisant le rôle de la Confédération et des cantons en la matière.²

Gewässerschutz

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 04.01.2005
PHILIPPE BERCLAZ

La Fédération suisse de pêche (FSP) a lancé la collecte de signatures pour une **initiative populaire intitulée « Eaux vivantes »**. Elle réclame, via un article constitutionnel, la renaturation des cours d'eau helvétiques et de leurs zones riveraines. Dans ce but, chaque canton devra instituer un fonds destiné à remettre les rivières dans un état aussi naturel que possible. Les modalités de ce dernier restent à définir. Selon la FSP, la loi sur la protection des eaux de 1992 demandant l'assainissement des cours d'eau dépréciés par des prélèvements est « restée lettre morte ». L'objectif est donc de faire face à une situation « catastrophique » pour la faune et la flore dans les rivières, lacs et zones riveraines. Il s'agit aussi d'assurer aux poissons menacés ou non les habitats qui disparaissent. Les usines hydroélectriques et les cantons sont pointés du doigt. Les premières en raison des crues et des décrues artificielles qu'elles provoquent et les seconds pour leur manquement à l'obligation légale d'assainir les cours d'eau. Les initiants revendiquent en outre l'extension du droit de recours des organisations de défense de l'environnement en droit de motion.³

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 03.07.2006
MAGDALENA BERNATH

Fischer und Naturschützer reichten die im Vorjahr lancierte **Volksinitiative „Lebendiges Wasser (Renaturierungs-Initiative)“** ein, um Flüsse und Seen zu beleben, da von 57 einheimischen Fischarten bereits acht ausgestorben und 37 gefährdet sind. Konkret verlangt das Begehren die Sanierung und Renaturierung beeinträchtigter Fliessgewässer, kantonale Renaturierungsfonds, ausreichende Restwassermengen und das Recht der Verbände, die Einhaltung gesetzlicher Vorgaben einzufordern.⁴

Klimapolitik

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 27.11.2019
BERNADETTE FLÜCKIGER

Die am 27. November 2019 eingereichte eidgenössische Volksinitiative **«Für ein gesundes Klima (Gletscher-Initiative)»** ist formell zustande gekommen. Die Bundeskanzlei hat die Unterschriften geprüft und festgestellt, dass von insgesamt 113'824 eingereichten Unterschriften 113'125 gültig sind.

Mit der Gletscher-Initiative sollen die Zielsetzungen des Pariser Übereinkommens in der Verfassung verankert und die Treibhausgasemissionen der Schweiz bis 2050 auf null gesenkt werden. Ab dann dürften in der Schweiz keine fossilen Brenn- und Treibstoffe mehr in Verkehr gebracht werden, so der Initiativtext. Vom Menschen verursachte Treibhausgasemissionen müssten ab dann durch CO₂-Senken ausgeglichen werden. Eine Senke ist ein natürliches Reservoir, welches zwischenzeitlich mehr CO₂ aufnimmt und speichert, als es abgibt. Zu den Senken zählen beispielsweise Ökosysteme wie etwa Wälder oder Moore.

Dem Initiativkomitee gehören zahlreiche Politiker verschiedener Parteien, Wissenschaftlerinnen, Wirtschaftsvertreterinnen, Umweltschutzorganisationen und zahlreiche weitere Personen und Institutionen an.⁵

1) FF, 2008, p. 1001 s. (aboutissement) et 7907 ss.
2) Initiative biodiversité; 24H, Lib, 27.3.19
3) FF, 2005, 1 ss.; 24h, 5.1 et 21.1.05; presse du 22.1.05.
4) BBl, 2006, S. 6699 f.; Presse vom 4. und 24.7.06
5) BBl, 2019, S. 8550 f.; Medienmitteilung BR vom 19.12.19